

Viande : un pas de plus vers la transparence

Les députés européens ont demandé, hier, à Bruxelles, de rendre obligatoire l'indication de l'origine de la viande dans les plats préparés.

Saurons-nous un jour d'où vient la viande des raviolis en boîte, des sauces bolognaises ou des lasagnes surgelées ? Certains commencent à y croire.

La résolution adoptée, hier, par les députés européens n'a rien de contraignant. Mais elle est hautement symbolique, d'autant que la partie n'était pas gagnée d'avance.

Concrètement, le Parlement demande à la Commission de légiférer de manière à rendre obligatoire, sur les étiquettes des aliments transformés, l'origine de la viande utilisée. **« Avec une telle majorité des votes (460 voix pour, 204 abstentions), je ne vois pas comment la Commission européenne pourrait s'opposer à cet élan »**, note l'écologiste José Bové, membre de la Commission de l'agriculture au Parlement.

Les lobbies en action

Un tel étiquetage se heurte à la farouche opposition de l'industrie agroalimentaire (plats préparés, charcuterie industrielle...).

En France, les industriels de la charcuterie, regroupés au sein de l'AFICT sont résolument contre. Mais ont décliné toute expression publique hier soir. Les transformateurs estiment que cette mesure leur ferait perdre du temps... et de l'argent.

Qui se répercuterait, au final, sur le prix du produit vendu au consommateur. Satisfait en revanche du côté des organisations d'élevage et du ministre de l'Agriculture français.

Plusieurs pays (Allemagne, Danemark, Pays-Bas) sont contre et s'inquiètent des conséquences économiques.

Un argument repris au Parlement par le principal groupe, celui du Parti populaire européen (droite). Il avait déposé plusieurs amendements destinés à diminuer la portée de la réso-



Les eurodéputés José Bové (en haut) et Marc Tarabella soutiennent la résolution adoptée hier, à Bruxelles, demandant à indiquer l'origine des viandes sur l'emballage des plats préparés.



lution. Tous ont été rejetés, hier.

Le scandale de la viande de cheval a éveillé les consciences : 90 % des consommateurs européens veulent ces mentions obligatoires sur les plats préparés, comme c'est déjà le cas pour la viande fraîche de bœuf et de mouton (1). Les producteurs, aussi, réclament cette mesure.

Un marché considérable

Les enjeux sont énormes. Aujourd'hui, 20 % à 30 % de la viande consommée dans l'Union européenne est transformée. En 2012, la Commission avait rejeté un tel étiquetage.

« En reprenant mot à mot les mêmes arguments que ceux de l'agroalimentaire : c'est tout à fait choquant, souligne Marc Tarabella, eurodéputé socialiste en charge de la protection des consommateurs et de l'agriculture. Avec soit disant une augmentation de 15 % à 50 % du

coût de production. » Pour une précision sur une étiquette, cela paraît beaucoup.

« On ne demande pas au transformateur de changer de fournisseur, juste d'assurer une meilleure traçabilité. » L'association Que choisir a mené sa propre étude en 2013. **« En réalité, cela représente une augmentation finale de 0,67 %. »**

La balle est désormais dans le camp de la Commission. Si négociations il y a, elles ne démarreront guère avant la fin de l'année.

« Tout ne se fait pas en un jour, sourit Marc Tarabella. Mais il en a été de même pour la viande bovine. Ce sont des croisades qui avancent pas à pas. »

Guillaume BOUNIOL

(1) Les démarches sont en cours pour les autres viandes : porc, poulet...